

AVIS

COUR PROVINCIALE DU MANITOBA (CENTRE DE WINNIPEG)

OBJET: RÉNOVATION DES SALLES D'AUDIENCE

Les travaux de rénovation du 3e étage du nouveau palais de justice situé au 408, avenue York devraient débuter à la fin de novembre 2025 et durer environ 14 mois. Les salles d'audience 301 à 308 seront rénovées par étapes, et les affaires seront temporairement transférées dans d'autres salles d'audience situées aux 3e et 4e étages. Des panneaux seront installés près des ascenseurs et à l'entrée des salles d'audience pour indiquer l'emplacement temporaire des salles.

Le kiosque d'information situé au rez-de-chaussée pourra également fournir de l'aide et des indications pendant la période de rénovation.

FAIT PAR :

« Original signé par : »

Monsieur le juge en chef Ryan Rolston
Cour provinciale du Manitoba

DATE: 17 novembre 2025